

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 22 novembre 2022**

Nombre de membres afférents : 18  
En exercice : 18 Qui ont pris part à la délibération : 15  
Date de la Convocation : 17/11/2022  
Date d'affichage : 17/11/2022

L'an deux mil vingt-deux et le 22 novembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE- Mylène DELORME - Christophe GRANGER- Laure DUCHAMP -GAUTHIER Laurent- Jean GRANGER- David MAGNET- Joël MALIGNIER- Nathalie MARECHAL- - Marylin MOUTET- Daniel PEYROL- Aurélie SYLVESTRE- Patrice TETARD.

Excusés : Jean- Luc MONTAGNER (pouvoir donné à Joël MALIGNIER)- Véronique AUGIZEAU- Céline POIRRIER- Alexandra CHABANIS.

Daniel PEYROL a été nommé secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**Délibération 2022-084: Demande de subvention auprès des services de l'Etat au titre des dispositifs DETR/DSIL 2023 pour la réalisation des espaces publics situés dans le lotissement « les Portes de Rouny ».**

Monsieur le Maire rappelle le contexte de l'opération de construction des 81 logements composant le lotissement « Les portes de Rouny » dans le secteur sud du village par l'aménagement Valrim et notamment la création d'un mail central et d'une promenade verte/cheminement doux le long du Rouny parmi la liste des équipements publics concernés par le secteur PUP.

Par délibération n°2022-015 du 1<sup>er</sup> février 2022, le Conseil Municipal avait délibéré sur la demande de subvention auprès de l'Etat pour ce projet, au titre de la DETR/DSIL 2022. Le projet n'ayant pas été retenu en 2022, il convient de représenter le projet dans une nouvelle demande pour la programmation 2023.

Ainsi, le programme de l'opération présente les caractéristiques suivantes :

- Aménagement d'un mail piéton au centre du nouveau quartier qui s'étend sur une longueur de 250 m servant de liaison entre les nouveaux espaces et le centre-bourg. Dans la continuité des démarches écologiques de la Commune et pour sécuriser le cheminement des piétons, cette voie sera destinée aux modes de déplacement doux (marché, vélos). Ce mail est un espace de repos et de rencontre pour les riverains grâce à une promenade arborée et jeux de plein air.
- Aménagement et revêtement simple en stabilisé du Chemin de Rouny.

L'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux à ce stade est de 310 000 € HT soit 372 000 € TTC. A cela peuvent s'ajouter les frais de maîtrise d'œuvre (Etudes préliminaires mission complète) à hauteur de 30 000 € HT, une acquisition foncière à hauteur de 101 000 € et une marge tolérée pour les imprévus à hauteur de 5% du montant des travaux éligibles chiffrée à 15 500 € soit un total de 456 500 € HT.

Ainsi, le plan de financement prévisionnel envisagé pour ces travaux est détaillé ci-après :

Ressource		Date d'obtention	Montant prévisionnel (HT)
Etat (DETR ou DSIL) - Avec Bonification introduction de clauses sociales dans les marchés publics		Demande en cours	114 125
Conseil Départemental		Accord de subvention	75 111
<b>Sous-total des aides publiques</b>			<b>189 236</b>
Part du demandeur	Fonds propres		267 264
	Emprunt		

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à L'UNANIMITE

- **d'adopter** le plan de financement prévisionnel exposé ci-dessus
- **de solliciter** auprès des services de l'Etat dans le cadre des dispositifs DETR-DSIL une demande de subvention pour la réalisation du projet susmentionné inscrit par ailleurs dans le CRTE piloté par la Communauté d'Agglomération Montélimar Agglomération.

*POUR : 15*

*CONTRE : 0*

*ABSTENTION : 0*



**Yves COURBIS,**

**Maire**



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : Commune d'Allan**

**Utilisateur : DEFOSSE Valérie**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	2022_109
Date de la décision :	2022-11-22 00:00:00+01
Objet :	Demande de subvention auprès de l'Etat DETR/DSIL pour les espaces publics de Rouny
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	026-212600050-20221122-2022_109-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
026-212600050-20221122-2022_109-DE-1-1_0.xml	text/xml	900
Nom original :		
2022-084 EP Portes de Rouny DETR-DSIL.pdf	application/pdf	143279
Nom métier :		
99_DE-026-212600050-20221122-2022_109-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	143279

### Cycle de vie de la transaction :

État	Date	Message
Posté	24 novembre 2022 à 10h51min56s	Dépôt initial
En attente de transmission	24 novembre 2022 à 10h51min58s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	24 novembre 2022 à 10h52min03s	Transmis au MI
Acquittement reçu	24 novembre 2022 à 10h52min15s	Reçu par le MI le 2022-11-24

